



**DIRECTION DES ÉTUDES**

 **CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME**  
Saint-Jérôme | Mont-Tremblant | Mont-Laurier

## Table des matières

Introduction.....	4
Mise en contexte.....	5
Présentation des axes.....	8
Axe 1 : Développer les profils général et spécifique de compétences TI par programme.....	8
Axe 2 : Intégrer les TI dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.....	8
Axe 3 : Développer un profil de compétences TI pour le personnel.....	9
Axe 4 : Mettre en place un programme de formation et de soutien à l'utilisation des TI.....	9
Axe 5 : Développer l'accessibilité des services informatiques .....	10
Axe 6 : Planifier le maintien et le développement du parc, des infrastructures et des services TI en tenant compte du développement durable .....	10
Axe 7 : Optimiser les outils et les méthodes informatiques qui soutiennent les processus de gestion du Collège .....	10
Axe 8 : Optimiser l'usage des outils de communication TI .....	11
Axe 9 : Contribuer au développement d'un modèle d'organisation de la gestion intégrée des documents (GID) .....	11
Axe 10 : Susciter l'adhésion et soutenir l'appropriation du PDTI auprès du personnel .....	12
Conclusion .....	13
Annexe I : Les membres des comités .....	14
Annexe II : Les TI au Cégep de Saint-Jérôme.....	17
Annexe III : Les sigles.....	18
Annexe IV : La grille d'analyse appliquée aux axes de développement.....	19
Annexe V : Les axes .....	20
Axe 1 : Développer les profils général et spécifique de compétences TI par programme .....	20
Axe 2 : Intégrer les TI dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.....	23
Axe 3 : Développer un profil de compétences TI pour le personnel.....	26
Axe 4 : Mettre en place un programme de formation et de soutien à l'utilisation des TI.....	28
Axe 5 : Développer l'accessibilité des services informatiques .....	30
Axe 6 : Planifier le maintien et le développement du parc, des infrastructures et des services TI en tenant compte du développement durable .....	32

Axe 7 : Optimiser les outils et les méthodes informatiques qui soutiennent les processus de gestion du Collège .....	34
Axe 8 : Optimiser l'usage des outils de communication TI .....	35
Axe 9 : Contribuer au développement d'un modèle d'organisation de la gestion intégrée des documents (GID) .....	37
Axe 10 : Susciter l'adhésion et soutenir l'appropriation du PDTI auprès du personnel.....	39

## Introduction

Situé au cœur des Laurentides, le Cégep de Saint-Jérôme, dans ses trois lieux d'enseignement, répond aux besoins de formation postsecondaire de la région. Milieu humain, chaleureux et riche, il offre des programmes de formation de qualité ainsi qu'un nombre important d'activités culturelles et sportives. Le développement technologique rapide de même que la croissance démographique dont bénéficie le Collège expliquent toute l'importance de produire un Plan directeur des technologies de l'information (PDTI) finement ciselé.

Il est reconnu que le Cégep de Saint-Jérôme porte, depuis longtemps, un regard innovant sur l'intégration des technologies de l'information (TI) au sein de son institution. Il est le pionnier dans des projets technopédagogiques, notamment avec la création, en 1988, d'un lieu de soutien au développement, le Carrefour technopédagogique, et, en 1997, avec l'introduction du projet d'ordinateurs portables Cyber@s. Il constitue un modèle pour l'ensemble du réseau collégial dans le déploiement de son parc informatique pour ce qui est du soutien à la clientèle, du soutien de l'infrastructure du réseau, de la téléphonie ainsi que de l'aménagement des ordinateurs et périphériques.

L'objectif du PDTI est de définir un modèle porteur pour la planification et la priorisation du développement des technologies de l'information, des actions en soutien à l'enseignement et à l'apprentissage ainsi qu'une actualisation de l'ensemble des services du Collège afin d'obtenir des processus administratifs efficaces et d'effectuer une saine gestion. Ce modèle est orienté en fonction des programmes d'études qu'offre le collège. Il tient aussi compte des besoins du milieu, du contexte de l'organisation et de sa structure ainsi que du suivi des tendances observées dans le secteur de l'éducation et du marché du travail.

L'élaboration du PDTI, qui s'est faite dans une approche inclusive, a permis la participation de représentants de tous les membres de la communauté collégiale du Cégep de Saint-Jérôme et a ciblé tant les préoccupations pédagogiques qu'administratives. Le PDTI, une des composantes du Plan stratégique 2014-2019, résulte d'une réflexion collective amorcée depuis plusieurs années. Il épouse les valeurs du Cégep de Saint-Jérôme : le respect, l'ouverture, le partage, la collaboration, la cohérence et l'équité. Ce plan s'inscrit naturellement dans la logique du Plan d'action du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST), qui reconnaît que les technologies de l'information et de la communication sont « devenues l'un des piliers de la société<sup>1</sup> ».

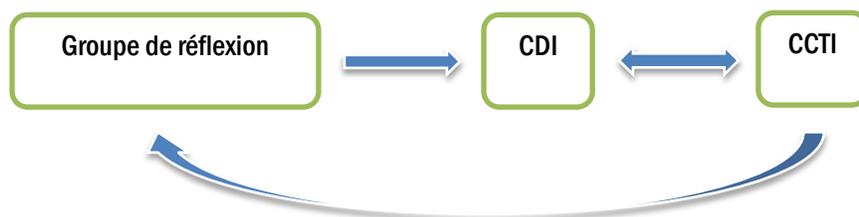
---

<sup>1</sup> MESRST. 2012. *Plan d'action du MESRST 2012-2015*.

## Mise en contexte

Au printemps 2013, pour amorcer les travaux, un groupe de réflexion constitué de la Direction des études (DE), de la Direction adjointe des études – Service des ressources didactiques (DAE – SRD) et du coordonnateur du Groupe des technologies de l'information (GTI) est mis sur pied. Sa mission est alors d'entreprendre tout le processus en appui à la création du PDTI. Les mécanismes de consultation, l'échéancier ainsi que les documents de travail sont définis. Les principaux documents en lien avec toute réflexion de nature technopédagogique sont colligés : Pour passer à une culture de l'apprentissage (CSTJ, 1997), Le développement harmonisé d'une culture d'apprentissage (CSTJ, 2002) et Technologies de l'information et de la communication - Proposition pour le plan d'intégration II (CSTJ, 2004). De plus, l'analyse de certains plans directeurs du réseau collégial est effectuée. De cet exercice découle la formulation des énoncés des axes de développement du PDTI.

Par la suite, le comité de réflexion met sur pied un processus de consultation. Le groupe de réflexion, tout en demeurant actif, crée le comité directeur (CDI<sup>2</sup>), dont le mandat est d'adopter les axes, d'analyser et d'approuver le PDTI élaboré, de soumettre pour adoption au comité de direction le PDTI et son plan financier, de s'assurer de sa mise en œuvre, d'en effectuer le bilan annuel et de s'assurer de son évolution et de sa pérennité selon les conclusions du bilan annuel. Apparaît également le Comité des collaborateurs en technologies de l'information (CCTI), dont le mandat consiste à contribuer au développement des axes du PDTI, à consulter leurs pairs pour tout sujet le concernant, à contribuer à son élaboration, à recevoir et à commenter le bilan annuel qui est produit et, finalement, à soumettre des recommandations au comité directeur pour l'adapter au besoin. C'est par un processus itératif qu'ont fonctionné le groupe de réflexion et les deux comités; le rôle du CDI étant de valider les travaux effectués par le groupe de réflexion et son comité, le CCTI.



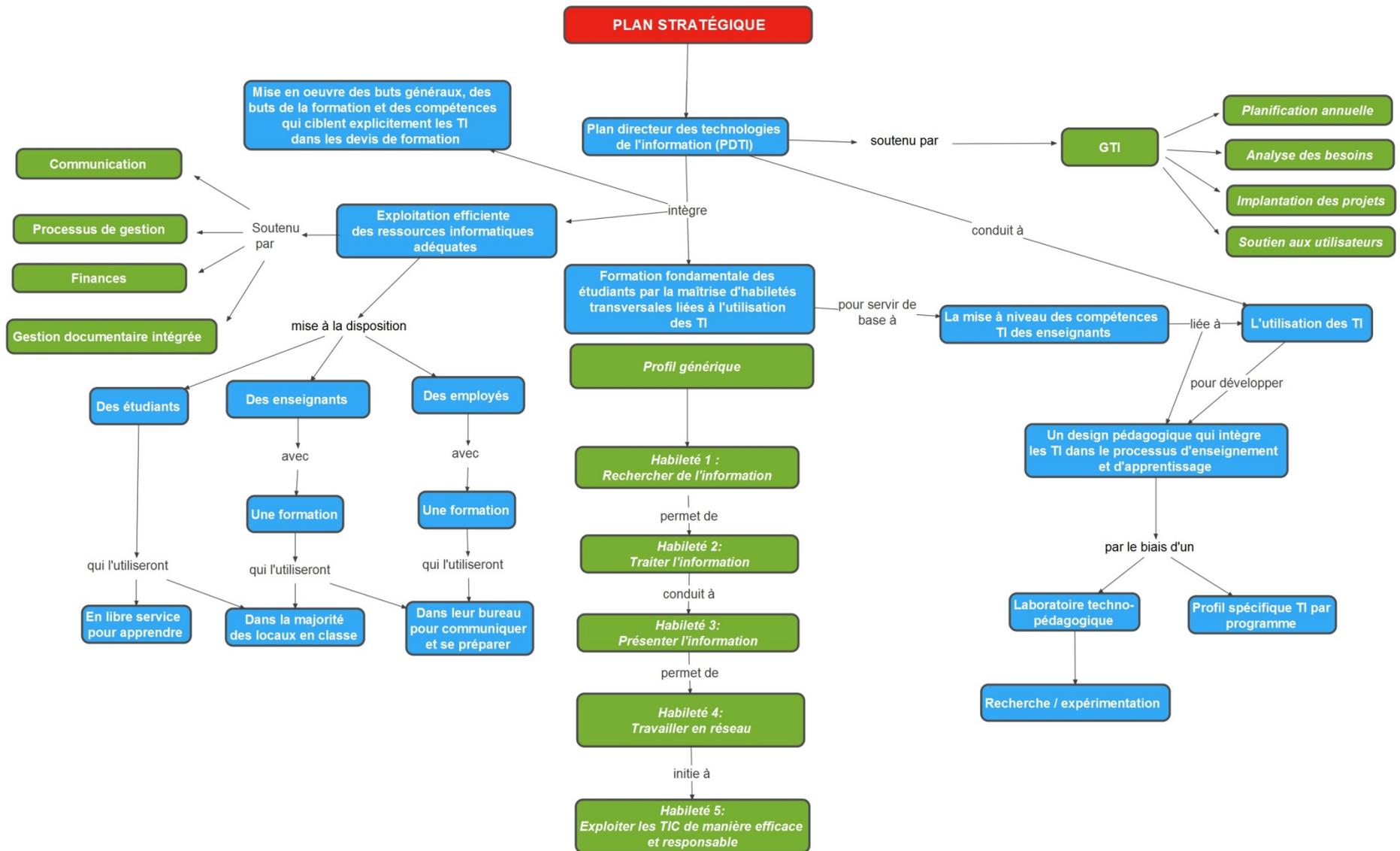
---

<sup>2</sup> Voir annexe 1.

Les propositions initiales du groupe de réflexion ont ensuite été évaluées, discutées et élaborées au CCTI, qui a aidé à articuler et à bonifier les éléments de chaque axe du PDTI. Le CCTI a permis à chaque groupe représentatif des membres du personnel d'avoir une voix pour faire connaître et faire valoir leurs suggestions et leurs opinions. Les étudiants, les enseignants, le personnel de soutien, le personnel professionnel et le personnel d'encadrement membres du CCTI avaient le mandat de consulter et d'informer leurs pairs.

Les réunions des comités se sont tenues sur une période de huit mois et ont débuté en septembre 2013. Le processus de consultation s'est ensuite poursuivi auprès d'autres instances : en rencontre des cadres du collège, en comité de coordination de la DE (CCDE) et en réunion des coordonnateurs de départements et des programmes (RCDP). La démarche s'est conclue par la présentation du plan à la Commission des études (CE) ainsi que par son adoption au Conseil d'administration (CA).

Enfin, pour illustrer et partager la vision du développement, le CDI a également produit une vue conceptuelle du PDTI. Cette vue, présentée ci-dessous, vise à bien schématiser le PDTI. Elle illustre comment le PDTI s'arrime au Plan stratégique du Collège. Elle permet d'exposer diverses dimensions des défis que les intervenants du milieu devront relever tant sur les plans humain, administratif que technique. On y observe les liens entre les différentes composantes du plan, révélant ainsi l'importance du maintien, du soutien et du développement de l'infrastructure informatique et de la formation.



## Présentation des axes

### Axe 1 : Développer les profils général et scientifique de compétence TI par programme

À la sortie du collège, les étudiants doivent répondre aux attentes universitaires ou à celles du marché du travail en matière des technologies de l'information. Le Collège doit donc s'assurer que les finissants y parviennent. Comme beaucoup d'enseignants utilisent déjà les technologies pour développer des compétences disciplinaires, il s'agit d'aller un peu plus loin et de développer d'abord un profil TI générique minimal pour l'ensemble des étudiants. Il faut ensuite développer un profil TI par programme, où certaines compétences TI qui sont déjà intégrées aux cours seront identifiées par le profil spécifique.

#### Les objectifs

- Amener la formation générale à réfléchir sur le profil TI général de sortie de l'étudiant (DEC et AEC) et amener les programmes à réfléchir le profil TI de sortie de l'étudiant dans leur programme.
- Développer et implanter les profils TI dans la formation de l'étudiant.
- Développer et implanter les profils TI spécifiques dans les programmes.
- Déterminer et implanter le profil TI général enseignant.
- Déterminer et implanter le profil TI spécifique des enseignants.
- Effectuer une veille technologique pédagogique.

### Axe 2 : Intégrer les TI dans le processus d'enseignement et d'apprentissage

Les enseignants doivent posséder les compétences TI qui sont requises chez les étudiants. De plus, les TI sont des outils qui peuvent servir pour différentes stratégies pédagogiques facilitant le processus d'enseignement et d'apprentissage. Afin de soutenir les enseignants, le Collège les accompagnera dans l'appropriation de leur propre profil TI (profil TI générique et spécifique de l'enseignant) et un centre de ressources technopédagogiques sera mis à leur disposition. Ce centre, où la veille, la recherche et l'innovation seront mises de l'avant, permettra aux enseignants de concevoir, d'expérimenter et de s'approprier de nouvelles approches pédagogiques afin d'améliorer l'apprentissage des étudiants et de mieux répondre aux besoins de formation universitaire ou du marché du travail.

#### Les objectifs

- Créer un laboratoire dédié au développement technopédagogique permettant d'offrir soutien, formation, expérimentation, développement et recherche.
- Promouvoir une culture commune de l'intégration pédagogique des TI.

- Favoriser le développement de projets d'intégration pédagogique des TI.
- Favoriser l'intégration des TI dans le développement de l'enseignement.
- Exploiter les ressources numériques en dehors du cadre physique de la classe.
- Expérimenter la formation à distance.

### Axe 3 : Développer un profil de compétences TI pour le personnel

L'ensemble du personnel du Collège doit être en mesure de travailler avec les TI, quel que soit l'emploi occupé au Collège. Le profil de compétences comportera deux volets qui seront développés pour l'ensemble du personnel : un profil TI général minimal pour tous et un autre, spécifique, lié aux habiletés nécessaires à la fonction de travail. Avec la collaboration du Service des ressources humaines, le profil sera intégré aux descriptions de tâches.

#### Les objectifs

- Amener le personnel de soutien, les professionnels et les cadres à réfléchir sur les habiletés TI comme un atout dans leur travail.
- Établir le profil TI générique.
- Établir le profil TI spécifique.
- Actualiser les fiches de description des tâches en y intégrant les habiletés TI.
- Effectuer une veille technologique.

### Axe 4 : Mettre en place un programme de formation et de soutien à l'utilisation des TI

En lien avec la nécessité de développer un profil de compétences TI, le Collège mettra en place un programme de formation pour le personnel ainsi qu'un programme de formation initiale pour le nouveau personnel. Différents modes d'autoévaluation et de formation seront développés afin de soutenir le personnel dans l'atteinte de son profil de compétences TI.

#### Les objectifs

- Développer tous les outils nécessaires afin de permettre l'autoévaluation des compétences TI auprès du personnel de soutien, des professionnels et des cadres.
- Développer une offre de service pour la formation manquante.
- Soutenir le personnel à l'embauche ou lors d'une nouvelle affectation.
- Maintenir les compétences TI du personnel.

## Axe 5 : Développer l'accessibilité des services informatiques

Malgré le développement rapide des technologies et le foisonnement des nouvelles applications, le Collège se préoccupe de fournir à l'utilisateur un environnement convivial. À titre d'exemple, la croissance du réseau sans fil sera planifiée. Le développement s'effectuera de façon ciblée et structurée avec le souci d'informer les usagers et de rendre accessible de la formation en ligne. Les services Web seront disponibles pour tous, et un tableau de bord personnalisé facilitera l'accès à chacun.

### Les objectifs

- Augmenter l'accessibilité, la facilité d'utilisation et la visibilité des services informatiques.
- Étendre les services informatiques au Collège et dans les centres d'études collégiales (CEC).
- Améliorer les services informatiques en ligne et en mobilité.
- Offrir des services à distance.

## Axe 6 : Planifier le maintien et le développement du parc, des infrastructures et des services TI en tenant compte du développement durable

Du plan quinquennal, un plan annuel embrassant les dimensions d'ordre stratégique, opérationnelles, légales et financières sera produit pour la mise en œuvre du PDTI. C'est dans le respect de ce cadre financier, qui sera parfois celui d'une restriction budgétaire, que le Collège assurera le maintien et le développement du parc informatique, et ce, toujours dans une perspective de développement durable. Au quotidien, le GTI, qui contribue à la mise en œuvre du PDTI, évaluera les solutions TI qui répondent aux orientations et il soumettra au CDI l'évaluation financière des projets. Les analyses tiendront compte des solutions de rechange qu'offrent les logiciels libres.

### Les objectifs

- Définir un cadre financier pour le PDTI.
- Établir un plan d'implantation d'outils et de logiciels libres.
- Établir une veille technologique et financière sur les choix à faire en respectant le PDTI.

Intégrer toute nouvelle installation technologique nécessaire à la croissance actuelle du Collège ou à son développement.

## Axe 7 : Optimiser les outils et les méthodes informatiques qui soutiennent les processus de gestion du Collège

Le Collège portera un regard critique sur ses processus administratifs en vue de déterminer si l'utilisation des TI peut les rendre plus efficaces. Les processus seront analysés et des outils seront développés, s'il y a lieu. Les processus seront ajustés, documentés et implantés en accompagnant les unités administratives

dans cette démarche. L'objectif étant d'améliorer l'efficacité des processus administratifs en respectant les normes et les pratiques reconnues et la culture du Collège.

### Les objectifs

- Connaître les processus administratifs du Collège.
- Déterminer les processus à améliorer.
- Rendre plus efficaces les processus administratifs du Collège en intégrant les TI.
- Implanter les nouveaux processus.

### Axe 8 : Optimiser l'usage des outils de communication TI

Dans le cadre des travaux portant sur les canaux de communication du Collège, la contribution des technologies de l'information sera requise tant pour recenser les pratiques actuelles et les habitudes du public cible que pour établir et mettre en place de nouveaux mécanismes de communication.

### Les objectifs

- Recenser les canaux de communication au Collège ainsi que leur utilisation.
- Connaître les canaux de communication privilégiés par la communauté (étudiants et personnel des trois campus) pour s'informer à propos du Collège et sur tout autre sujet extérieur.
- Définir les pratiques les plus efficaces en communication interne et externe
- Structurer et encadrer l'utilisation des différents canaux de communication par la communauté CSTJ.
- Assurer une veille constante de l'évolution des moyens de communication.

### Axe 9 : Contribuer au développement d'un modèle d'organisation de la gestion intégrée des documents (GID)

Une GID doit être développée pour répondre aux besoins administratifs du Collège, aux mandats du MESRST et à toute autre disposition légale. La GID reposera grandement sur le choix des TI qui sera effectué tant pour le traitement de l'information que pour le stockage, la sécurité et la pérennité des données.

### Les objectifs

- Établir une GID.
- Contribuer au stockage, à la sécurisation, à l'intégrité de la GID et à la conservation des documents.
- Assurer l'adéquation des systèmes.

- Mettre en place un mécanisme permettant d'assurer la pérennité et la sécurité du patrimoine numérique.

## Axe 10 : Susciter l'adhésion et soutenir l'appropriation du PDTI auprès du personnel

Tributaire d'un environnement complexe et changeant (règles budgétaires, modification de la clientèle), la gestion du PDTI se fera avec une approche innovante. Par exemple, pour ce qui est des échéanciers des actions de chaque axe du plan d'action du PDTI (quinquennal), on ne retiendra que la date de début des travaux.

À l'aide du plan d'action du PDTI (quinquennal), le CDI produira un plan de travail annuel auquel chaque service s'inscrira selon ses responsabilités. Ce plan de travail précisera les échéanciers. Un bilan annuel de ce plan de travail ainsi qu'un bilan du plan d'action du PDTI (quinquennal) seront fournis à la Direction générale

En collaboration avec le Service des communications, le Collège fera la promotion du plan directeur afin de susciter l'adhésion des membres du milieu et d'imprégner la culture collective de sa nouvelle vision.

### Les objectifs

- Diffuser le PDTI.
- Faciliter l'appropriation du PDTI.
- Établir le suivi du PDTI.

## Conclusion

Notre approche permettra de relever les défis d'un environnement complexe et changeant. Par l'application du plan d'action du PDTI (quinquennal), une synergie sera créée au sein de l'institution. La création d'espaces autant physiques que virtuels enrichira l'environnement du Collège et en fera un milieu stimulant pour l'ensemble de la communauté collégiale.

Étudiants, enseignants et membres du personnel seront les artisans de leurs démarches. En ce sens, le Collège offrira tous les outils et le soutien nécessaires dans le but d'encourager une formation continue des individus.

Notons que les membres des comités avaient le mandat de livrer un plan directeur responsable axé sur les vrais enjeux. Ils ont contribué à définir des objectifs, des actions et des cibles réalistes et motivants.

La mise en œuvre du Plan directeur des technologies de l'information saura sûrement bonifier, d'une part, la qualité des programmes et des profils de sortie et, d'autre part, rendre plus efficaces les pratiques du Collège.

Enfin, le PDTI répondra à l'objectif de développer de façon cohérente une perspective pédagogique, technique et administrative.

## Annexe I : Les membres des comités

### CDI

#### Le mandat du comité est :

- D'adopter les axes du PDTI.
- D'analyser et approuver le PDTI élaboré.
- De soumettre pour adoption par la Direction générale le PDTI et son plan financier.
- D'assurer de la mise en œuvre du PDTI.
- D'effectuer le bilan annuel du PDTI.
- D'assurer l'évolution et la pérennité du PDTI selon les conclusions du bilan annuel.

#### La composition du comité :

- Directrice des études, Carole Rivest Turgeon
- Coordonnateur du GTI, Jean Bénard
- Adjoint du GTI, Didier Armand
- Adjoints à la Direction des études, Monique Laprise, Marie-Andrée Trudel et Benoît Léonard
- Directrice des Services administratifs, Carole Bradley
- Représentant cadre de la FCSE, Gilles Vaillancourt
- Directeurs des CEC, Gilles Mayer et Diane Aitken

## CCTI

### Le mandat du comité est :

- De contribuer au développement des axes du PDTI.
- De consulter leurs pairs pour tout sujet concernant le PDTI.
- De contribuer à l'élaboration du PDTI.
- De recevoir et commenter le bilan annuel du PDTI.
- De soumettre des recommandations au comité directeur pour adapter le PDTI, s'il y a lieu.

### La composition du comité :

- Cinq enseignants : Christian Jutras (programmes préuniversitaires), Sylvain Paquin (programmes techniques), Pierre Pelletier (formation générale), Sébastien Vachon, Alexandre Laplante et Simon Branchaud (centres collégiaux)
- Deux membres du personnel de soutien : Louise Marcoux (soutien) et Benoît Desautels (soutien GTI)
- Un professionnel TI : Frank Fournier
- Un étudiant (programmes préuniversitaires) : François Tassé
- Coordonnateur du GTI : Jean Bénard
- Directrice des études : Carole Rivest Turgeon
- Directrice adjointe aux études – Service des ressources didactiques : Marie-Andrée Trudel

## GTI (coordination)

### Rôles et responsabilités

- Évaluer les solutions TI répondant aux orientations du PDTI.
- Soumettre au CDI l'évaluation financière du PDTI.
- Contribuer à la mise en œuvre du PDTI.
- Contribuer à l'évaluation de la faisabilité du déploiement d'un projet développé en laboratoire technopédagogique.

### Composition

- Coordonnateur du GTI, Jean Bénard
- Adjoint du GTI, Didier Armand

### Ressources supplémentaires

- Coordonnatrice des Services financiers : Sylvie Proulx
- Coordonnatrice des Services administratifs : Nathalie Pelchat
- Coordonnatrice du Service des communications : Guylaine Gagner

## Annexe II : Les TI au Cégep de Saint-Jérôme

### Les TI au Cégep de Saint-Jérôme - quelques chiffres :

- Près de 2 000 postes de travail et imprimantes
- Réseau sans fil de 80 points d'accès
- 90 salles multimédias
- 40 laboratoires informatiques
- 7 sites physiques reliés en fibre optique sur plus de 200 km
- Trafic Internet de pointe à 700 Go de transfert par jour
- Téléphonie : 800 postes
- Près de 10 000 identités numériques actives

## Annexe III : Les sigles

- AEC : Attestation d'études collégiales
- BYOD : « Bring your own device »
- CA : Conseil d'administration
- CCDE : Comité de coordination de la Direction des études
- CEC : Centres d'études collégiales
- CD : Comité directeur
- CDI : Comité directeur informatique
- CTI : Comité des technologies de l'information
- CCTI : Comité des collaborateurs au Plan directeur des technologies de l'information
- CCTT : Centre collégial de transfert technologique
- CP : Conseiller pédagogique
- CSTJ : Cégep de Saint-Jérôme
- DAE : Directeur adjoint à la Direction des études
- DEC : Diplôme d'études collégiales
- DSA : Directrice des Services administratifs
- DG : Direction générale
- ENA : Environnement numérique d'apprentissage
- FG : Formation générale
- FCSE : Formation continue et Services aux entreprises
- GID : Gestion intégrée des documents
- GTI : Groupe de technologies de l'information
- MESRST : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie
- PDTI : Plan directeur des technologies de l'information
- PGMS : Programmes d'études
- RCDP : Réunion des coordonnateurs de programmes
- REPTI : Représentant TI du réseau collégial
- RH : Ressources humaines
- TI : Technologies de l'information

## Annexe IV : La grille d'analyse appliquée aux axes de développement

PDTI

Grille d'analyse pour valider la faisabilité des axes :

- Axe : \_\_\_\_\_

	Oui	Non	S/O	Justifications
Est réalisable dans le temps				
Est dans les limites budgétaires fixées par le Collège				
Permet une intégration technologique réaliste (impact technique, formation, gestion du changement, etc...)				
Facilite les apprentissages				
Améliore les processus de gestion (efficience)				
Optimise les ressources : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Humaines</li> <li>- Matérielles</li> <li>- Financières</li> </ul>				
Rend accessibles les ressources informatiques en tout temps et tous lieux, quelle que soit la plateforme				
Améliore la fiabilité; la sécurité des systèmes				
Permet de rester à jour au niveau technologique				

## Annexe V : Les axes

### Plan directeur quinquennal des technologies de l'information 2014 – 2019

#### Axe 1 : Développer les profils général et spécifique de compétences TI par programme

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Amener la formation générale à réfléchir sur le profil TI général de sortie de l'étudiant (DEC et AEC) et amener les programmes à réfléchir le profil TI de sortie de l'étudiant dans leur programme.	Faire connaître les travaux de la communauté de pratique des REPTICS aux enseignants.	Avoir sensibilisé, informé, formé les enseignants par des rencontres des divers comités de programmes :  19 rencontres (une par programme et une formation générale à Saint-Jérôme.  1 rencontre à Mont-Laurier  1 rencontre à Mont-Tremblant  1 rencontre Formation continue	DAE au Service des ressources didactiques	CPTI  Comités des programmes  DAE  Conseiller pédagogique à la Formation continue	Automne 2014
Développer et implanter les profils TI dans la formation de l'étudiant.	Rédiger le profil TI général.  Offrir des ateliers sur les compétences informationnelles.	Avoir développé et implanté le profil TI général.	DAE au Service des ressources didactiques	CPTI  Comité de la Formation générale  SMTE	Automne 2015

## Axe 1 : Développer les profils général et spécifique de compétences TI par programme

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Développer et implanter les profils TI spécifiques dans les programmes.	Rédiger les profils TI spécifiques pour chacun des programmes.  Offrir des ateliers sur les compétences informationnelles.	Avoir développé et implanté le profil TI spécifique.  En moyenne 4 programmes par année.	DAE au Service des ressources didactiques	CPTI  Comité de programme  SMTE	Automne 2015
Déterminer et implanter le profil TI général enseignant.	Établir le profil TI général des enseignants.  Amener les enseignants à déterminer leur besoin de formation TI.	Avoir défini et intégré le profil TI général des enseignants.	DAE-SRD	DAE  CPTI  CP  Les enseignants  CP  Formation continue	Automne 2015

## Axe 1 : Développer les profils général et spécifique de compétences TI par programme

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Déterminer et implanter le profil TI spécifique des enseignants.	Rédiger le profil TI spécifique des enseignants pour chacun des programmes.  Amener les enseignants à déterminer leur besoin de formation TI.	Avoir défini et intégré le profil TI spécifique, en moyenne quatre (4) programmes par année.	DAE-SRD	DAE CPTI CP Comité de programme CP Formation continue	Automne 2015
Effectuer une veille technologique pédagogique.	S'assurer que les TI enseignées et utilisées répondent au besoin de l'enseignement et de la formation technique et universitaire.	Avoir intégré cet élément TI aux évaluations complètes ou partielles des programmes ainsi qu'à l'évaluation de l'enseignement.  Avoir participé à deux rencontres annuelles des comités REPTICS et autres afin de suivre l'évolution des TI dans l'enseignement.  Avoir offert au moins une formation aux enseignants par année.	DAE-SRD	DAE CPTI FCSE CP	En continu

## Axe 2 : Intégrer les TI dans le processus d'enseignement et d'apprentissage

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Créer un laboratoire dédié au développement techno pédagogique permettant d'offrir soutien, formation, expérimentation, développement et recherche.	Mettre sur pied un laboratoire de ressources techno-pédagogiques.	Le laboratoire est opérationnel et fréquenté.	DAE aux Ressources didactiques	CPTI GTI	Déjà fait  H-2014
Promouvoir une culture commune de l'intégration pédagogique des TI.	<p>Informers les enseignants du potentiel pédagogique des TI.</p> <p>Diffuser les résultats d'initiatives novatrices d'intégration pédagogique de TI.</p> <p>Informers les enseignants des projets en cours.</p> <p>Développer un site d'information contenant entre autres, un répertoire de ressources techno-pédagogiques en respectant les normes de classification.</p> <p>Développer des occasions</p>	<p>Avoir organisé des dîners-causeries.</p> <p>Diverses communications.</p> <p>Échanges lors de journées pédagogiques.</p> <p>Avoir développé un Site Web.</p>	DAE aux Ressources didactiques	CPTI CP DAE Services SDP	Déjà en cours et en continu.

## Axe 2 : Intégrer les TI dans le processus d'enseignement et d'apprentissage

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
	d'échange et de partage.				
	Faire connaître les ressources réseau : REPTIC, APOP, profweb, DECclic, CEFRIO Créer des guides et des capsules.	Avoir produit des guides et des capsules.			
Favoriser le développement de projets d'intégration pédagogique des TI.	Faciliter et encadrer le développement d'approche pédagogique de TI. Promouvoir la réalisation de projets techno pédagogiques par programme en créant un bulletin biannuel. Analyser la pertinence de plateforme mobile pour certains programmes.	Avoir développé un protocole de recherche et d'expérimentation.  Avoir publié un bulletin biannuel.	DAE aux Ressources didactiques	DAE  CPTI GTI  CPTI Comité de programme GTI	Déjà en ébauche H-2014  Début 2015  2016-2019

## Axe 2 : Intégrer les TI dans le processus d'enseignement et d'apprentissage

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Favoriser l'intégration des TI dans le développement de l'enseignement.	Promouvoir et diffuser les stratégies pédagogiques TI gagnantes dans le réseau et dans le Collège (prix Phénix).	Avoir produit des capsules.  Avoir organisé un dîner-causerie par session.  Avoir transmis de la documentation.	DAE-SRD	CPTI  CP	Automne 2015
Exploiter les ressources numériques en dehors du cadre physique de la classe.	Amener plus d'enseignants à connaître les possibilités des ressources de l'environnement numérique pour l'enseignement et l'encadrement, notamment par la fréquentation du laboratoire de ressources techno-pédagogiques.	Nombre de visites, de demandes et d'expérimentations au laboratoire de ressources techno-pédagogiques.	DAE- SRD	CPTI  GTI	Automne 2015
Expérimenter la formation à distance.	Déployer la technologie nécessaire.  Développer des stratégies pédagogiques.  Expérimenter en soutenant les enseignants.	Avoir expérimenté de la formation à distance.	DAE- SRD- GTI	CPTI  GTI  CP  FCSE	Hiver 2016

### Axe 3 : Développer un profil de compétences TI pour le personnel

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Amener le personnel de soutien, professionnel et cadre à réfléchir sur les habiletés TI comme un atout dans leur travail.	Sensibiliser et informer le personnel sur les habiletés TI et le profil TI générique.	Avoir rencontré l'ensemble des services du collège.	SRH	GTI DAE-SRD	Automne 2014
Établir le profil TI générique.	Concevoir un outil.  Former un comité d'élaboration du profil TI générique.	Le profil générique est établi.	SRH	DAE-SRD  GTI  Comité	Automne 2015
Établir le profil TI spécifique.	Former l'ensemble des cadres sur les caractéristiques d'un profil spécifique TI.	Avoir rencontré l'ensemble du personnel cadre.	SRH	DAE-SRD  GTI  Cadres	Automne 2015
Actualiser les fiches de description des tâches en y intégrant les habiletés TI.	Fournir un outil standardisé.	Avoir complété ou modifié les fiches de description des tâches en collaboration avec les employés.	SRH	Carole Rivest  Jean Bénard  RH  Cadres	Automne 2016

### Axe 3 : Développer un profil de compétences TI pour le personnel

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Effectuer une veille technologique.	S'assurer que les outils technologiques répondent aux besoins des fonctions de travail.	Avoir sondé l'ensemble du personnel sur la pertinence des outils technologiques utilisés.	GTI	Cadres	Automne 2017

#### Axe 4 : Mettre en place un programme de formation et de soutien à l'utilisation des TI

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Développer tous les outils nécessaires afin de permettre l'autoévaluation des compétences TI auprès du personnel de soutien, professionnel et cadre.	Établir et administrer des tests d'autoévaluation.	Les membres du personnel ont effectué leur autoévaluation.	SRH	Cadres FCSE	Automne 2016
Développer une offre de service pour la formation manquante.	Recueillir les besoins de formation. Développer des formations en ligne. Créer des guides. Mettre sur pied une communauté de pratique. Mettre sur pied un service d'assistance.	Le personnel a accès à des formations.	SRH	Comité plan de perfectionnement. SFC	Automne 2017
Soutenir le personnel à l'embauche ou lors d'une nouvelle affectation.	Élaborer un test à l'entrée Offrir une formation à l'intégration.	Avoir élaboré les tests Avoir offert les formations nécessaires.	SRH	Cadres SFC	Automne 2015

#### Axe 4 : Mettre en place un programme de formation et de soutien à l'utilisation des TI

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Maintenir les compétences TI du personnel.	<p>Recueillir les besoins de formation.</p> <p>Offrir des formations TI de mises à jour ou de nouveautés.</p> <p>Actualiser les profils s'il y a lieu.</p>	Avoir offert l'information et avoir actualisé les compétences s'il y a lieu.	SRH	<p>Comité – plan de perfectionnement</p> <p>RH – cadres</p>	En continu

## Axe 5 : Développer l'accessibilité des services informatiques

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Augmenter l'accessibilité, la facilité d'utilisation et la visibilité des services informatiques.	<p>Mettre en place un tableau de bord personnalisé pour les étudiants, les enseignants, le personnel de soutien, professionnel et d'encadrement.</p> <p>Clarifier et publier l'offre des services informatiques (GTI, Bibliothèque, Audiovisuel, etc.).</p> <p>Produire des documents de référence pour consultation en ligne.</p>	<p>Le tableau de bord personnalisé est accessible.</p> <p>L'offre des services informatiques est publiée.</p> <p>Mise sur pied d'une banque de références en ligne.</p>	<p>DAE – SRD</p> <p>GTI</p>	<p>CPTI</p> <p>SMTE</p>	Automne 2014
Étendre les services informatiques au collège et dans les centres (CEC).	<p>Compléter le déploiement multimédia à toutes les salles de cours.</p> <p>Étendre le réseau sans fil (WiFi) à tous les secteurs du collège et de ses campus incluant toutes les salles de classe.</p> <p>Offrir des solutions d'accès aux services et aux applications multiplateformes et en mode mobilité</p>	Des services informatiques ont été déployés notamment toutes les classes sont multimédias.	GTI	<p>DAE – SRD</p> <p>CPTI</p>	Automne 2014

## Axe 5 : Développer l'accessibilité des services informatiques

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
	Offrir un service d'audiovisuel intégré.				
Améliorer les services informatiques en ligne et en mobilité.	<p>Offrir des solutions d'accès aux services et applications multiplateformes et en mode mobilité.</p> <p>Mettre en place un environnement de production de formulaires en ligne.</p> <p>Expérimenter une solution de formation en ligne.</p> <p>Déployer une infrastructure de gestion de services sur plateformes mobiles</p>	La technologie a été déployée.	GTI	CPTI	Automne 2015
Offrir des services à distance.	<p>Développer une offre technologique de télétravail (pour le personnel admissible).</p> <p>Offrir un programme d'acquisition d'appareil pour le personnel.</p>	Les services ont été développés.	GTI	<p>Directions</p> <p>DAE - SRD</p> <p>SRH</p> <p>Finances</p>	Automne 2015

## Axe 6 : Planifier le maintien et le développement du parc, des infrastructures et des services TI en tenant compte du développement durable

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Définir un cadre financier pour le PDTI.	Produire un outil de planification financière du PDTI en tenant compte du développement durable qui permet le maintien et le déploiement d'outils et matériel TI de programmes et services spécialisés.	Établissement d'un budget annuel TI.	GTI	DÉ Finances Départements DAE	Automne 2014
Établir un plan d'implantation d'outils et logiciels libres.	Trouver des alternatives en informatique logiciels libres pour les logiciels commerciaux utilisé en pédagogie et les analyser au niveau de leur impact (financier, ressources humaines, pérennité des activités pédagogiques, etc.).  Ajouter une offre de produits en logiciels libres qui pourrait améliorer le soutien TI aux activités pédagogiques.	Une librairie d'outils libres accessible à tous a été constituée.	GTI	CPTI DAE	Automne 2016

## Axe 6 : Planifier le maintien et le développement du parc, des infrastructures et des services TI en tenant compte du développement durable

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Établir une veille technologique et financière sur les choix à faire en respectant le PDTI.	Faire connaître les choix ou les opportunités technologiques  S'assurer que les priorités du PDTI et son développement sont respectés.	Le collège suit le développement technologique nécessaire à la réalisation de sa mission.	DE	GTI DAE – SRD Finances	Automne 2015
Intégrer toute nouvelles installations technologiques nécessaires à la croissance actuelle du collège ou à son développement.	Collaborer à la planification de toutes les nouvelles installations.  Réaliser les installations requises.	Les installations sont complétées et fonctionnelles.	GTI	DSA	En continu

## Axe 7 : Optimiser les outils et les méthodes informatiques qui soutiennent les processus de gestion du Collège

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Connaître les processus administratifs du Collège.	Développer un outil de cueillette. Faire l'inventaire des processus administratifs majeurs.	L'inventaire est complété.	Comité de direction	Cadres	Hiver 2015
Déterminer les processus à améliorer.	Analyser les processus. Établir un calendrier.	Tous les processus ont été analysés. Calendrier établi	Comité de direction	Cadres	Automne 2015
Rendre plus efficaces les processus administratifs du Collège en intégrant les TI.	Simplifier les processus. Établir le calendrier des travaux.	Calendrier réalisé. Les processus ont été améliorés.	Directeurs	GTI Cadres	Automne 2016
Implanter les nouveaux processus.	Établir les procédures et la documentation. Accompagner le personnel.	Les nouveaux processus sont opérationnels.	Cadres	GTI SRH	Automne 2017

## Axe 8 : Optimiser l'usage des outils de communication TI

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Recenser les canaux de communication au Collège ainsi que leur utilisation.	Développer et diffuser aux cadres et aux départements, un outil de cueillette.  Faire l'inventaire.	L'outil est développé.  L'inventaire est complété.	Service des communications.	Cadres  GTI	Automne 2014
Connaître les canaux de communication privilégiés par la communauté (étudiants et personnel des trois campus) pour s'informer à propos du collège et sur tout autre sujet extérieur.	Développer un sondage Omnivox.	Le sondage a été administré et analysé.	Service des communications.		Hiver 2015
Définir les pratiques les plus efficaces en communication interne et externe.	Analyser les pratiques.  Structurer des canaux de communications (communications internes et externes).  Privilégier et développer des outils TI pour soutenir le processus.	Les pratiques ont été définies.	Services des communications.	GTI	Automne 2015

## Axe 8 : Optimiser l'usage des outils de communication TI

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Structurer et encadrer l'utilisation des différents canaux de communication par la communauté CSTJ.	<p>Établir un cadre de référence.</p> <p>Établir des procédures.</p> <p>Développer et déployer les outils.</p> <p>Informé le personnel.</p> <p>Former le personnel.</p>	Le cadre de référence est implanté.	Service des communications.	Cadres	Hiver 2016
Assurer une veille constante de l'évolution des moyens de communication.	<p>Être à l'affût de toute nouveauté en matière de communication.</p> <p>Analyser la pertinence de modifier le cadre de référence.</p>	Un cadre de référence actualisé.	Service des communications.		En continu

## Axe 9 : Contribuer au développement d'un modèle d'organisation de la gestion intégrée des documents (GID)

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
Établir une GID.	<p>Définir les critères du modèle.</p> <p>Collaborer au choix du modèle.</p> <p>Établir des normes d'identification de documents.</p> <p>Fournir l'outil.</p> <p>Informier et implanter la GID.</p> <p>Déployer et former.</p> <p>Produire des gabarits pour la production de documents.</p>	La GID est opérationnelle.	Secrétariat général	<p>GTI</p> <p>Cadres</p>	Automne 2014
Contribuer au stockage, à la sécurisation, à l'intégrité de la GID et à la conservation des documents.	Produire un cahier de charges pour le stockage numérique des documents.	Avoir produit le cahier de charges.	GTI	Secrétariat général	Hiver 2015
Assurer l'adéquation des systèmes.	<p>Analyser les liens possibles.</p> <p>Développer des passerelles, s'il y a lieu.</p>	Les systèmes sont en adéquation.	GTI	Secrétariat général	Hiver 2015
Mettre en place un mécanisme permettant d'assurer la pérennité et la sécurité du patrimoine numérique.	Définir un devis de sécurité de support de données numérique. Valider la conformité du devis avec les autorités concernées.	Le mécanisme est établi.	GTI	Secrétariat général	Hiver 2015

## Axe 9 : Contribuer au développement d'un modèle d'organisation de la gestion intégrée des documents (GID)

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
	Mettre en place l'architecture de conservation des données.				

## Axe 10 : Susciter l'adhésion et soutenir l'approbation du PDTI auprès du personnel

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Cibles</i>	<i>Responsable</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>Date de début</i>
<b>Diffuser le PDTI.</b>	Établir une stratégie de communication.  Mettre en œuvre de la stratégie.	Avoir informé le personnel du collègue.	Comité directeur	Service des communications.	Automne 2014
<b>Faciliter l'appropriation du PDTI.</b>	Offrir des rencontres d'échanges.  Expliquer les différents axes.  Présenter le plan d'action.	Avoir effectué cinq rencontres incluant les centres collégiaux.	Direction des études  DAE – SRD  GTI	Cadres	Automne 2014
<b>Établir le suivi du PDTI.</b>	Maintenir en place le comité directeur.  Préparer un plan d'action annuel.  Effectuer le bilan annuel des travaux du PDTI.  Diffuser les bilans annuels.  Établir un mécanisme de révision du PDTI.	Les travaux du PDTI s'accomplissent et s'ajustent selon l'état des situations dans le temps.	DE	Comité Directeur et comité de collaborateurs	Automne 2014.